Mise en ligne : 30 juin 2014. www.entreprises-coloniales.fr

De l'Association des exportateurs de riz de Saïgon au Syndicat des exportateurs d'Indochine par Pierre Mayère (Le Monde des affaires, SEDE, Paris, 1952)

Les véritables créateurs du grand commerce du riz, qui ne va pas tarder à prendre une importance considérable, sont sans doute les frères Denis chez qui se tint, le 12 septembre 1874, à trois heures de l'après-midi une réunion de tous les négociants européens et chinois de Saïgon et Cholon pour régler la question des riz

Ces négociants « justement alarmés, dit le procès-verbal de cette réunion historique, de la dépréciation de nos riz sur tous les marchés de consommation par suite de leur qualité inférieure qui doit être attribuée au mauvais nettoyage et au mélange qu'en font les indigènes et les petits marchands chinois de Cholon euxmêmes, se sont réunis dans le but de rendre des mesures sérieuses pour assurer un avenir meilleur à notre commerce, très compromis si nos riz ne sont pas mieux livrés désormais... Tous les négociants chinois soussignés prennent, vis-à-vis des Européens et d'eux-mêmes l'engagement d'honneur de surveiller sérieusement les qualités de riz qui viendront sur le marché de Cholon à partir de la nouvelle campagne ».

L'initiative des frères Denis devait donner des résultats sensationnels. Elle a marqué toute l'histoire commerciale de l'Indochine et a donné au monde du grand négoce indochinois son caractère actuel.

## LES EXPORTATIONS DE RIZ

Ces principaux exportateurs de riz de Saïgon fondent en effet une association qui réussit à instaurer, avant le conditionnement administratif, le contrôle de la qualité et à le sanctionner par la délivrance d'un certificat. Ce certificat devient bientôt le sésame indispensable pour s'ouvrir les marchés mondiaux.

L'Association des exportateurs de riz de Saïgon devient rapidement l'Association des exportateurs d'Indochine, qui contrôle non plus seulement le commerce du riz mais celui de tous les produits exportés d'Indochine à l'exception des produits du sous-sol.

Le 25 juillet 1924, l'Association créait le Syndicat des exportateurs d'Indochine qui était sa réplique en France. Installé au 25, rue du Général-Foy à Paris, le Syndicat compte quinze membres : on y retrouve Denis Frères, les signataires de la convention de 1874, la Compagnie de Commerce et de Gérance pour les Colonies, la Compagnie Continentale d'Importation, la Compagnie Optorg, MM. Diethelm et Cie, MM. Louis Dreyfus et Cie, E. Raoul-Duval et Cie S.A., les Rizeries Indochinoises. S.A.F.I.C. Alcan et Cie, la Société française Bunge, la Société Française des Distilleries de l'Indochine [SFDIC], l'Union Commerciale Indochinoise et Africaine [Lucia] et l'Union financière d'Extrême-Orient [UFEO].

Ces quinze sociétés assurent la presque totalité [76 %] des exportations d'Indochine autres que les produits du sous-sol : un milliard trois cent millions en 1936, sur un milliard sept cent millions pour les exportations totales.

Le Syndicat assure son quasi-monopole d'une part en offrant aux acheteurs de nombreuses garanties : discipline, contrats de vente collectifs, solution amiable des conflits, certificats de qualité garantissant le bon état des marchandises à leur embarquement ; et, d'autre part, en donnant à ses adhérents d'énormes moyens de publicité, et une puissante organisation de vente qui leur permet de conquérir les

marchés mondiaux.

L'histoire du riz est une histoire mouvementée. De tous temps, les rizières ont été la culture de base de l'Indochine. Néanmoins, avant notre arrivée, la production ne suffisait pas toujours à la consommation et comme dans tout le reste de l'Asie de terribles famines survenaient dès qu'une récolte laissait à désirer.

Les rizières couvraient alors une superficie de trois millions six cent quarante mille hectares dont la production normale s'élevait à peine à quatre millions de tonnes.

En 1945, la superficie des rizières était de six millions cinq cent mille hectares et la récolte atteignait sept millions huit cent trente-cinq mille tonnes.

Les planteurs français possédaient environ le dixième de ce magnifique domaine, et, à côté du monde des exportateurs, il ne faut pas oublier ce monde des grands propriétaires, souvent groupés en sociétés, comme les actionnaires du Domaine agricole de l'Ouest (22.000 hectares de rizières); ils avaient conquis leurs terres sur la brousse marécageuse et malsaine. Le cube total des dragages dus au percement des canaux d'irrigation dépasse celui qu'ont réclamé les deux plus grandes entreprises du monde réunies: le canal de Panama et le canal de Suez. Des canaux tracés au cordeau sur des dizaines de kilomètres les avaient rendu maîtres du fleuve dont les crues, avant leur arrivée, rendaient toute culture impossible. Ils avaient fait naître des villes entières; leur puissance et leur richesse étaient grandes. Mais la guerre civile a tout compromis.

En 1939, la Cochinchine exportait 1.600.000 tonnes et le Cambodge 300.000 tonnes de riz : près de 400.000 tonnes remontaient sur le Tonkin surpeuplé. En 1945, ces exportations ayant brusquement cessé, à la suite de la guerre avec le Viet-Minh, une effroyable famine ravagea le Nord-Vietnam et un million d'hommes périrent de faim.

Tel est le plus terrible épisode de cette histoire du riz d'Indochine. On n'y comptait auparavant que des crises, mais quelles crises!

Qui ne se souvient de cette campagne de publicité qui se prolongea en France entre 193 et 1936 en faveur du riz d'Indochine. Ne trouvant plus à écouler son riz en Asie, le Syndicat des Exportateurs avait décidé de conquérir le marché métropolitain. Il signa avec le directeur d'Havas Publicité un contrat sensationnel. Rien ne fut ménagé pour convaincre les consommateurs français de l'excellence du riz indochinois. Plus de 30.000 tonnes de riz de table et 700.000 tonnes de riz d'embouche, tels furent les résultats de cette campagne, dont on mesurera mieux encore le succès si l'on se souvient qu'elle se déroulait à une époque de surproduction de blé.

A côté du commerce du riz, les quinze du Syndical des Exportateurs contrôlent la presque totalité des exportations de maïs (500.000 tonnes) et de thé (1.000 tonnes).